

« Une formation dès l'après-bac » pour les enseignants

« Ce que j'ai demandé au ministre, c'est de travailler sur la formation. Ce que nous voulons faire, c'est aussi une formation dès l'après-bac, professionnalisante, plus visible, qui va nous permettre de mieux planifier nos besoins et en quelque sorte de revenir à un système qu'on connaissait par le passé, qui fonctionnait, qui est un peu celui des Ecoles normales », a indiqué le chef de l'Etat.

« Il faut qu'on puisse permettre à nos jeunes bacheliers et bachelières qui veulent aller vers ce beau métier d'être formés aux savoirs fondamentaux nécessaires au métier d'enseignant dès l'après-bac, d'avoir une formation intégrée, ce qui nous permettra aussi par rapport aux besoins qu'on connaît d'ici 3, 4, 5 ans d'avoir le bon système de recrutement et pas simplement d'ouvrir des concours année après année », a-t-il ajouté.

Un peu plus tôt, lors d'une visio-conférence avec des chefs d'établissements de lycées professionnels, le président Macron avait déjà indiqué avoir demandé au ministre de « travailler » à ce dispositif « dans les mois qui viennent », pour « qu'on puisse le monter au printemps et le déployer ».

« Je pense que nous avons besoin de complètement changer le système de recrutement de nos enseignants », avait-il ajouté, sans préciser si ce nouveau dispositif concernerait les enseignants du premier et du second degré et s'il serait la seule voie possible de formation.

« En recrutant post-bac, on donne de la visibilité à des bacheliers intéressés par le métier d'enseignant, on les accompagne », avait-il développé. « Et on limite l'un des phénomènes qu'on a aujourd'hui, qui parfois crée de la frustration et qui est à mon avis sous-efficace, c'est-à-dire d'avoir certains de nos enseignants qui rentrent après un cursus universitaire qui est totalement disproportionné et parfois décorrélié avec ce qu'ils vont faire ».

Les concours de recrutement des enseignants ont actuellement lieu en seconde année de master, soit cinq années après l'obtention du baccalauréat.

Face à la pénurie de candidats aux concours enseignants, le précédent ministre de l'Education Pap Ndiaye avait indiqué en juin qu'il voulait ramener le concours de recrutement des professeurs des écoles à bac +3 « en 2025 ».



Emmanuel Macron veut « une formation dès l'après-bac » pour les enseignants, afin de permettre aux jeunes d'être formés plus tôt à ce métier, et a demandé au ministre de l'Education Gabriel Attal de travailler sur ce sujet.